

Avant le départ

Préparez votre séjour

➤ Le plus tôt possible / LOGEMENT

●●● CONSEIL

- Contactez le Service des Relations Internationales de votre établissement qui peut vous conseiller pour la recherche d'un logement.
- Si vous n'avez pas de logement permanent en arrivant, pensez à réserver une chambre dans une auberge de jeunesse, ou dans un hôtel, pour vos premiers jours en France.
- Vérifiez la proximité entre votre lieu d'études, le centre ville et votre logement.

➤ À noter

Que ce soit pour un trouver un logement dans le secteur privé ou en résidence universitaire, le réseau des CROUS a mis en place une plateforme de recherche de logement : www.lokaviz.fr. Y sont présentées les annonces pour un logement en résidence universitaire ainsi que la procédure d'admission. Pour les annonces dans le parc privé, le label LOKAVIZ garantit la qualité du logement, un loyer d'un montant en accord avec la prestation, une localisation adaptée.

➤ Réserver un logement provisoire pour avoir un point de chute

- ✓ Dans une auberge de jeunesse (25-35 euros/nuit selon la ville) : www.fuaj.org
- ✓ Dans un hôtel (50-90 euros/nuit selon la ville) : www.booking.com - www.hotels.com - www.kayak.com
- ✓ Chez l'habitant, pour de courts séjours : www.atomeparis.com - www.airbnb.com - <http://fr.chambrealover.com/location> - <http://fr.bedycasa.com> ...

Avant le départ

Préparez votre séjour

➤ Le plus tôt possible / LOGEMENT

AVOIR UN LOGEMENT AVANT D'ARRIVER EN FRANCE

➤ Logement dans l'établissement d'accueil

Mis à part les universités, de nombreuses écoles bénéficient d'un parc de logement. Prévenir, dès votre acceptation dans l'établissement, le service logement ou le service des Relations Internationales pour réserver votre logement.

➤ Chercher un logement dans le secteur privé

✓ Résidence étudiante privée

Il existe de nombreux réseaux de résidences étudiantes privées qui proposent des offres de logements sur internet dans toute la France : www.adele.org - www.studelites.com - www.estudines.com - www.fac-habitat.com - www.lamyresidences.com - www.icade-immobilier.com - www.suitetudes.com

✓ Location chez un particulier

Vous pouvez contacter à l'avance un propriétaire (particulier) ou une agence depuis votre pays pour réserver un logement dès votre arrivée. Il vous sera demandé des justificatifs à envoyer par internet, puis à présenter au moment de l'entrée dans le logement.

ATTENTION : ne pas payer plusieurs mois de loyer à l'avance depuis votre pays... car il existe des annonces douteuses...

Voir plutôt : www.entrepaticuliers.com - www.pap.fr - www.paruvenu.fr/immobilier - www.seloger.com

✓ Colocation

Un mode de partage d'appartement, moins cher et de plus en plus répandu chez les étudiants. Les colocataires souscrivent ensemble un bail auprès du propriétaire, le nom de chacun des colocataires doit figurer sur le contrat de location.

www.colocation.fr - www.colocation.vivastreet.fr - pap.fr/annonce/colocation - www.colocationfrance.fr - www.easycoloc.com - www.ma-colocation.com - www.okroommate.com - www.koloc.org

➤ Chercher un logement en Cité Universitaire

Les étudiants boursiers sont prioritaires sur ces logements.

✓ Etudiants en mobilité individuelle

Renseignez vous auprès de votre CROUS pour connaître les conditions d'éligibilité à ces logements. www.cnous.fr

✓ Etudiants en échange

Des places dans les résidences universitaires, ou dans le parc de logements de l'établissement leur sont parfois réservées. Se renseigner auprès du service des Relations Internationales de votre établissement d'accueil.

Plus d'information :

<http://www.campusfrance.org/fr/page/trouver-un-logement>

Avant le départ

Préparez votre séjour

➔ 1 mois minimum / VISA

●●● CONSEIL

➔ Dès réception de votre attestation d'admission, commencez les démarches pour votre demande de visa, le plus tôt est le mieux.

➔ Dans tous les cas, passez à votre Espace Campus France : contacts sur www.campusfrance.org > Tous les Espaces ●●

VOTRE VISA POUR LA FRANCE

Il existe plusieurs types de visas : le visa court séjour (moins de 90 jours), le visa étudiant concours, le visa de long séjour pour études-titre de séjour (VLS-TS), le visa de long séjour "scientifique-chercheur".

Dans tous les cas, la demande se fait auprès du Consulat ou de l'Ambassade de France.

Renseignez vous pour savoir si :

➔ Vous êtes exempté de visa

➔ Vous avez besoin d'un visa « court séjour » (séjour inférieur à 90 jours)

Coût du visa : 60 €

➔ Vous avez besoin d'un visa « long séjour » (séjour supérieur à 90 jours)

Coût du visa : 90 €

Si vous obtenez un visa « court séjour » il n'y a pas d'autres formalités à accomplir une fois arrivé en France.

Annuaire des ambassades et consulats :

<http://www.mfe.org/index.php/Annuaire/Ambassades-et-consulats-francais-a-l-etranger>

OBTENIR UN VISA AVEC LA PROCÉDURE CEF

Dans les 31 pays à procédure CEF votre demande d'inscription est gérée par l'Espace Campus France. Après validation de votre dossier (réception de l'attestation d'inscription, entretien, test de langues) vous serez invité à vous présenter pour effectuer la demande de visa au Consulat de France dont vous dépendez.

Avant le départ

Préparez votre séjour

➔ 1 mois minimum / VISA

LISTE DES PIÈCES GÉNÉRALEMENT DEMANDÉES POUR OBTENIR UN VISA POUR LA FRANCE

(cette liste dépend de chaque pays et du type de visa) :

- Passeport dont la validité dépasse de 3 mois la date d'expiration du visa (+ photocopie des pages principales : pages avec photo, date de validité du passeport, divers visas, etc.)
- Formulaire de demande de visa (disponible sur le site du consulat de France dans votre pays)
- Plusieurs photos d'identité récentes (format 35mm x 45mm)
- Carte d'identité ou de résident permanent dans votre pays (+ photocopie recto-verso)
- Réservation d'avion et réservation de train
- Relevés bancaires des trois derniers mois (+ photocopie)
- Original du billet d'avion ou preuve de paiement (+ photocopie)
- Preuve de confirmation de la réservation d'hôtel ou de logement
- Enveloppes affranchies

Puis, selon le cas

➔ Études

- Attestation de pré-inscription/admission dans un établissement d'enseignement supérieur ou convocation aux épreuves préalables d'admission en France (+ photocopie)
- Attestation de scolarité pour l'année en cours et dernier diplôme obtenu (+ photocopie)
- Preuve de paiement des frais d'inscription si l'établissement est non universitaire (+ photocopie)

➔ Stage non rémunéré

- Original de la Convention de Stage entre l'employeur, l'établissement et vous, visé par la DIRECCTE - Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi (+ photocopie)
- Original de « l'Attestation d'Accueil » délivrée par la Mairie du lieu de résidence de votre lieu de stage (+ photocopie)

➔ Travail scientifique

- Original du Protocole d'accueil établi par un organisme agréé et visé par la Préfecture ou, à défaut, contrat de travail visé par la DIRECCTE

Plus d'information :

<http://www.campusfrance.org/fr/page/le-visa-de-long-sejour-pour-etudes-titre-de-sejour-vls-ts>

Avant le départ

Préparez votre arrivée

➔ 1 mois minimum / CONTACTS

●●● CONSEIL

Renseignez-vous auprès de votre Espace Campus France, beaucoup proposent des séances de préparation au départ.

Contacts sur www.campusfrance.org > Tous les Espaces ●●

MES CONTACTS EN FRANCE

➔ Logement (temporaire ou permanent)

Adresse : _____

Contact pour le logement : _____

Nom : _____

Prénom : _____

Tél. : +33 (0) _____ Email : _____ @ _____

➔ Établissement d'enseignement supérieur

✓ Service des Relations Internationales de mon établissement

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

Jours et horaires d'ouverture : _____

Tél. : +33 (0) _____ Email : _____ @ _____

✓ Service d'Inscription

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

Jours et horaires d'ouverture : _____

Tél. : +33 (0) _____ Email : _____ @ _____

✓ Département/UFR

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

Jours et horaires d'ouverture : _____

Tél. : +33 (0) _____ Email : _____ @ _____

Avant le départ

Préparez votre arrivée

➔ 1 mois minimum / CONTACTS

MES CONTACTS EN FRANCE

➔ Centre de Français Langue Etrangère (FLE) :

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

Jours et horaires d'ouverture : _____

Tél. : +33 (0) _____ Email : _____ @ _____

➔ Association d'étudiants étrangers de mon établissement :

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

Jours et horaires d'ouverture : _____

Tél. : +33 (0) _____ Email : _____ @ _____

Notes contacts : _____
